



Earth law

Master Politiques publiques

ENS Rennes | Sciences Po Rennes | Université de Rennes

Introduction :

Earth Law est un des parcours du Master Politiques Publiques (PP) de l'ENS Rennes, SciencesPo Rennes et l'Université de Rennes, un grand master avec 9 parcours qui s'imbriquent, alliant le monde professionnel et la recherche. Ces parcours sont regroupés en trois catégories en raison de leurs débouchés *a priori* : « concours », « professionnels » et « recherche »

Concours

1. Enseignement droit économie et management (EDEM)
2. Administration publique – CPENA (AP)
3. Jugements et autorité publique (JAP)

Professionnels

4. Sécurité, défense, intelligence stratégique (SEDEFIs)
5. Gouverner les mutations territoriales (GMT)
6. Concertation et territoires en transition (CTT)
7. Ingénierie des services urbains en réseaux : villes en devenir (ISUR)

Recherche

8. Analyse des problèmes publics (APP)
9. **Earth Law (EL)**

Earth law est donc un master orienté « recherche » :

1. **Objectifs** : *Earth law* est à la fois une introduction aux défis que l'Anthropocène posent - au droit, à économie, au management - et une initiation à la recherche par la recherche et à la préparation d'une thèse.
2. **Publics** : *Earth law* est - comme les autres parcours du master PP - ouvert aux élèves de l'ENS Rennes mais aussi à d'autres étudiants, et en particulier aux élèves de Sciences Po Rennes.
3. **Débouchés** : *Earth law* est conçu pour des élèves qui se destinent à la recherche que ce soit à l'Université ou en institutions de recherche, en entreprises, en ONG ou en organisations internationales. Des accords facilitent l'accès à des écoles doctorales internationales de droit ou d'économie, et permettent par exemple de préparer une thèse au sein de l'École Doctorale EDGE et de suivre ainsi le programme doctoral *European Doctorate in Law and Economics* (<https://edle-phd.eu>) en partenariat avec l'Université de Bologne (Italie), l'Université de Hambourg (Allemagne), et l'Université Erasmus de Rotterdam (Pays-Bas).
4. **Doubles master** : Des accords permettent de suivre le master *Earth law* et un autre master de l'Université de Rennes, soit de la faculté de droit (droit européen, droit social) soit de la faculté d'économie tel le Master mention « Économie et management publics, parcours Ingénierie, management et évaluation des politiques publiques » (IMEPP) (<https://formations.univ-rennes.fr/master-mention-economie-et-management-publics-parcours-ingenierie-management-et-evaluation-des>) ou tel le master mention « Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports (EEET), parcours Économie et management de l'environnement » (EME) (<https://formations.univ-rennes.fr/master-mention-economie-de-l'environnement-de-lenergie-et-des-transport-eeet-parcours-economie-et-0>).

- 5. Disciplines :** **a.** Le bloc de compétence « international » est composé de cours de droit international, mais aussi d'économie et de management de la transition. **b.** Le bloc de compétence « écologie » est composé de cours de droit de l'environnement mais aussi de science de l'environnement- sciences de la terre (climat, biodiversité)-, et sociologie ou épistémologie de l'Anthropocène.
- 6. Enseignement à la recherche par la recherche :** **c.** Le bloc de compétence « recherche » permet à l'étudiant d'expérimenter des pratiques de recherche : *Law clinic* en partenariat avec des Ong tel intérêt à agir (<https://www.interetaagir.org>), séminaires de l'Anthropocène co-organisés par les élèves et Ubidem, séminaires de recherche inter laboratoire, recherche journal, stage recherche, engagement associatif recherche, stage recherche, mémoire de recherche, tutorat mémoire, etc. Les élèves sont associés à des projets de recherche collective (CNRS, Ministère de l'enseignement et de la recherche, RnMsh, FDC (<https://www.fondation-droitcontinental.org/fr/> etc.)
- 7. Pédagogie inversée, méthode de cas et comodal :** Pas de cours magistraux (sauf deux cours d'économie de l'environnement à la Faculté d'économie de l'Université de Rennes, Master d'économie de l'environnement), mais des séminaires « pédagogie inversée » incitant à la participation et la prise d'autonomie. La méthode « de cas » - approche empirique - est largement pratiquée. Certains cours sont en comodal : les élèves présents ensemble dans une salle de l'ENS Rennes, l'enseignant étant à distance si il enseigne depuis une université étrangère. Le cours étant enregistré, il est aussi disponible en différé sur « TéléDEM » en cas de difficultés d'emploi du temps de double master. Une journée est consacrée aux activités recherche, une autre aux enseignements en anglais.
- 8. Enseignement 50% en anglais :** La moitié des cours est dispensé en anglais, par des enseignants de *Kings Colledge*, (le cours « *International environmental law* ») ou de la *London School of Economics* (le cours « *Managing Behaviour and Transformative Social Change in the Age of the Anthropocene* ») ou de l'*University of Galway*, (le cours « *Sociology and Methodology for Earth Law in the Anthropocene* ») ou de la faculté d'économie de l'Université de Rennes (le cours « *Environmental and resource economics* », et « *Environmental valuation* »)
- 9. Personnalisation des apprentissages :** Les élèves peuvent ajouter des compétences particulières afin d'ajuster la scolarité à leurs besoins et curiosités : (stage de recherche de 2 mois, stage de recherche de 5 mois (prélab), stage à l'étranger ou en institution, productions pédagogiques, certification anglais, engagement associatif, mathématiques appliquées à l'économie, initiation numérique, *summer school* de droit ou d'économie, etc.).
- 10. Modalités de contrôle :** Contrôle continu total c'est-à-dire sans examen final sur table la même semaine que les autres masters, mais avec des contrôles (3 notes par cours - Oral, TP, QCM, Mémoire, Soutenance...- au choix de l'enseignant). Pour valider une Unité d'enseignement (UE) et obtenir les Ects, l'élève doit obtenir la moyenne de 10/20 dans cette UE. Pour valider l'année et obtenir les 60 ECTS l'élève doit répondre à 2 conditions : obtenir la moyenne de 10/20 selon le calcul suivant : (Bloc 1 *25 + Bloc 2*15 + Bloc 3*18 + Bloc 4*2) / 60 et obtenir la note minimale de 8/20 à chacun des blocs (soit compensation entre les blocs mais note seuil de 8/20).
- 11. Responsable :** Gilles Lhuillier, professeur de droit, directeur du département DEM de l'ENS Rennes (gilles.lhuillier@ens-rennes.fr) ;
Secrétariat du département, Sophie Bergamelli (sophie.bergamelli@ens-rennes.fr).

12. Maquette, modalités de contrôle des connaissances (MCC) :

Codes Apogee	Enseignant	Mutualisation	heures présentiel	Semestre	Nature	Forme	Durée		60	
BLOC DE COMPETENCE 1. INTERNATIONAL										
K7PPEL1U	UE1 : International Law		84						16	
K7PPEL1T	Cours : Transnational Law / séminaire recherche approfondie (en F et A) Mut fsc droit D7D6C36T	Gilles Lhuillier	M1 PP EDEM	66	S1	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	14		
K8PPEL1T	Cours : International Law (en anglais)	Leslie-Anne Dixvic Paoli		18	S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	2		
K7PPEL2U	UE2 : Economic life		68						9	
K7PPE20T	Cours : Environmental and resource economics (en anglais) Mut Eco Env REEE11Y	Marie HHubert	M1 Eco Env.Energet Transp./Rennes1	24	S1	CCI	Ecrit	2h	4	
K8PPE20T	Cours : Environmental policies and taxation (en anglais) Mut Eco Env REEE12Z7	Julie Ing	M1 Eco Env.Energet Transp./Rennes1	24	S2	CCI	Ecrit	2h	2	
K7PPE21T	S1 : K7PPE21T C1 S2 :	Cours : Management of transformation (en anglais) : Managing Behaviour and Transformative Social Change in the Age of the Anthropocene		Fred Basso	20	S1, S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	3	
BLOC DE COMPETENCE 2. ECOLOGIE / TRANSITION Ecologique										
K7PPEL3U	UE3 : Droit de l'environnement		39						6	
K7PPE30T	Cours : Droit général de l'environnement	Alexandra Langlais	UNF (On line)	15	S1	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	4		
K8PPE30T	Cours : Droit spécial : Climat		ENS	12	S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	1		
K8PPE31T	Cours : Droit spécial : Biodiversité		ENS	12	S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	1		
K7PPEL4U	UE4 : Sciences de l'environnement		50						9	
K7PPE40T	S1 : K7PPE40T C1 S2 : K7PPE40T C2	Cours : Science de la terre (travail pratique collectif/labélisation ODD)		Intervenants invités (comodal)	Rennes 1 Osur	20	S1, S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	3
K7PPE41T	Cours : Epistemology / Anthology of antropocene (en anglais)	Intervenants invités (comodal)	NU of Galway	10	S1	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	3		
K8PPE40T	Conférences : Les conférences de l'antropocène	Intervenants invités (comodal), Gilles Lhuillier		20	S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	3		
BLOC DE COMPETENCE 3. RECHERCHE / TRANSITION (Tronc commun)										
K7PPEL5U	UE5 : Pratiques de recherche Transition écologique <i>(à choisir pour atteindre 8 ECTS)</i>		70 mini						8	
K7PPE50T	Séminaire de recherche / séminaire IODE (obligatoire)	Alexandra Langlais		20	S1, S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	2		
K7PPE51T	Recherche collective	Gilles Lhuillier		20	S1, S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	2		
K7PPE52T	Law clinic	Gilles Lhuillier		20	S1, S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	2		
K7PPE53T	Research Journal	Gilles Lhuillier		20	S1, S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	2		
K8PPE50T	Stage recherche (mini 5 semaines)	Anne-Sophie Bailly		20	S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	2		
K7PPE54T	Engagement as associatif (Séminaire/recherche co/law clinic/Research journal/)	Gilles Lhuillier		30	S1, S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	4		
K7PPEL6U	UE6 : Mémoire / papier de recherche / Encyclopedie de la transition écologique (comodal)		20						10	
Nouveau	Mémoire	Gilles Lhuillier			S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	9		
Nouveau	Tutorat	Gilles Lhuillier			S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	1		
BLOC DE COMPETENCE 4. PERSONNALISATION										
K7PPEL7U	UE7 : UE de personnalisation du parcours (à choisir 1 par semestre)		20						2	
Nouveau	Engagement associatif autre	Anne-Sophie Bailly		20	S1, S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	1		
Nouveau	LV2	Intervenants invités		30	S1, S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	1		
Nouveau	Production pédagogique	Anne-Sophie Bailly		10	S1, S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	1		
Nouveau	Cordées de la réus site			10	S1, S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	1		
Nouveau	Certification					CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	1		
Nouveau	summer school	Alexandre Mayol		20	S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	1		
Nouveau	Stage Recherche/ étranger/ Organisation/ Pédagogie/ Cifre	Anne-Sophie Bailly & Gilles		10	S1, S2	CCI	Ecrit et/ou Oral et/ou Dossier	1		
NATURE: CC = Contrôle Continu ; T = Examen Terminal FORME: Ecrit, Oral, TP, QCM, Mémoire, Soutenance...										
Conditions générales :										
Pour valider une Unité d'enseignement (UE) et obtenir les Ects, l'étève doit obtenir la moyenne de 10/20 dans cette UE										
Pour valider l'année et obtenir les 60 Ects l'étève doit répondre à 2 conditions :										
obtenir la moyenne de 10/20 selon le calcul suivant: (Bloc 1*25 + Bloc 2*15 + Bloc 3*18 + Bloc 4*2) / 60										
et obtenir la note minimale de 8/20 à chacun des blocs (soit compensation entre les blocs mais note seuil de 8/20)										